

Fiche de données de sécurité

Nettoyeur pulvérisable

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Nettoyeur pulvérisable
Référence	10952219, 10952719
Famille du produit	Solution aqueuse
Usage recommandé	Nettoyant.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fournisseur	General Motors of Canada Company/Compagnie General Motors du Canada 1908 Colonel Sam Drive Oshawa, ON L1H 8P7 1.800.223.3526
Numéro de téléphone d'urgence	Contactez immédiatement votre centre de contrôle antipoison local. Centre canadien d'urgence transport, +1.613.996.6666, pour les urgences de transport

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A

Éléments d'étiquetage



Attention

Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
Porter des gants de protection.
Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Identificateur du produit : Nettoyeur pulvérisable - Ver. 2

FDS No. : 10952219, 10952719

Date de préparation : le 04 février, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 22 avril, 2019

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
2-Butoxyéthanol	111-76-2	1-5		
Alkylphénol en C9 ramifié éthoxylé	68412-54-4	1-5		
Pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5	1-5		
Alcool décylque, propoxylé, éthoxylé	37251-67-5	0.5-1.5		
hexahydrotriazine-1,3,5 triéthanol-1,3,5	4719-04-4	0.5-1.5		
Métasilicate de sodium	6834-92-0	0.1-1.0		

Notes

Toute concentration indiquée en tant que plage est due au traitement par lots.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant au moins 30 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continue rinsing. Appeler un médecin immédiatement.

Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Consulter un médecin.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau direct.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Oxydes de carbone, et autres composés organiques non identifiés.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Identificateur du produit : Nettoyeur pulvérisable - Ver. 2

FDS No. : 10952219, 10952719

Date de préparation : le 04 février, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 22 avril, 2019

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome (ARA).

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Conteneurs de ce matériau pouvant contenir des résidus dangereux lorsque « vidé ».

Conditions de sûreté en matière de stockage

Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche de données de sécurité. Stocker dans un récipient fermé. Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Garder à l'abri du gel.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH® TLV®		OSHA PEL	
	TWA	STEL [C]	TWA	Valeur plafond
2-Butoxyéthanol	20 ppm A3	Non établie	240 mg/m3	Non établie

Contrôles d'ingénierie appropriés

Aérer suffisamment pour maintenir la concentration des particules en suspension dans l'air sous la valeur TLV. Aération générale devrait être suffisante dans des conditions d'utilisation normales. On recommande une aération locale si le produit est vaporisé ou utilisé dans un espace restreint ou si la valeur TLV est excédée. De l'air de compensation doit toujours être fourni pour maintenir en équilibre l'air échappé. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Lunettes de protection avec écrans latéraux lentilles de contact ne doivent pas être portées, ils peuvent affraver la blessure.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Les matériaux convenables sont les suivants : polychloroprène, caoutchouc de nitrile, caoutchouc naturel.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

Identificateur du produit : Nettoyeur pulvérisable - Ver. 2

FDS No. : 10952219, 10952719

Date de préparation : le 04 février, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 22 avril, 2019

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide incolore claire.
Odeur	pin solide
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	12.9
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet (liquide).
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.020 à 15 °C
Solubilité	Soluble. dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	< 14 centistokes à 40°C (cinématique)

Autres informations

COV %	3.5
Projection de flamme	Sans objet
Classification NFPA	Sans objet

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Stable aux températures et pressions ambiantes.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

Produits de décomposition dangereux

Dioxydes de carbone. Et autre composé organique non déterminés.

Identificateur du produit : Nettoyeur pulvérisable - Ver. 2
FDS No. : 10952219, 10952719
Date de préparation : le 04 février, 2016
Date de la plus récente version révisée : le 22 avril, 2019

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

Voies d'exposition probables

Inhalation
Contact avec la peau
Contact avec les yeux
Ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
2-Butoxyéthanol	450 ppm (rat femelle) (4 heures d'exposition)	530 mg/kg (rat femelle)	400-500 mg/kg (lapin)
hexahydrotriazine-1,3,5 triéthanol-1,3,5	Pas disponible	763 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (rat)
Métasilicate de sodium	Pas disponible	600 mg/kg (rat)	> 4640 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Modérée à sévère irritant.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Sévère irritant.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

À fortes concentrations peut causer irritation sévère au nez et à la gorge.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Peut causer irritation ou brûlures graves à la bouche, la gorge et l'estomac.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé concernant la sensibilisation des voies respiratoires.

Aucun renseignement n'a été trouvé concernant la sensibilisation de la peau.

Cancérogénicité

Nom chimique	ACGIH®	CIRC	NTP	OSHA
2-Butoxyéthanol	A3	Groupe 3	Non listée	Non listée

N'est pas réputé cancérigène.

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. A3 = Cancérogène pour l'animal.

CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. Groupe 3 = Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Développement de la progéniture, Fonction sexuelle et la fertilité, Effets sur ou via l'allaitement, Mutagénicité sur les cellules germinales, Effets d'interaction

Identificateur du produit : Nettoyeur pulvérisable - Ver. 2

FDS No. : 10952219, 10952719

Date de préparation : le 04 février, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 22 avril, 2019

Page 05 de 07

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.
Cette section n'est pas exigée par l'OSHA HCS 2012.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Les récipients vides contiennent des résidus du produit. Suivre les avertissements de l'étiquette, même si le récipient semble vide. Éliminer conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement IATA.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

Autres informations N'est pas régi par le Règlement IMDG.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

(2-Butoxyéthanol) Partie 1A.

(Dioxane) Partie 1A.

(Acétaldéhyde) Partie 1A.

(Oxyde d'éthylène solutions) Partie 1A.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

CERCLA. (Potassium, hydroxyde de). (Dioxane). (Acétaldéhyde). (Oxyde d'éthylène solutions)

SARA Title III - Section 302. (Oxyde d'éthylène solutions)

SARA Title III - Section 313. (Dioxane). (Acétaldéhyde). (Oxyde d'éthylène solutions)

California Proposition 65. (Dioxane). (Acétaldéhyde). (Oxyde d'éthylène solutions)

Massachusetts Right To Know : Sans objet.

New Jersey Right To Know. (2-Butoxyéthanol). (Essence de pin). (Potassium, hydroxyde de). (Dioxane).

(Acétaldéhyde). (Oxyde d'éthylène solutions)

Pennsylvania Right To Know. (2-Butoxyéthanol). (Potassium, hydroxyde de). (Dioxane). (Acétaldéhyde). (Oxyde d'éthylène solutions)

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 1 Inflammabilité - 0 Instabilité - 0

FDS préparée par Conformité Réglementaire

Numéro de téléphone 905.847.0222

Identificateur du produit : Nettoyeur pulvérisable - Ver. 2

FDS No. : 10952219, 10952719

Date de préparation : le 04 février, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 22 avril, 2019

Date de préparation	le 04 février, 2016
Date de la plus récente version révisée	le 22 avril, 2019
Indicateurs de révision	Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 22 avril, 2019: SECTION 1. IDENTIFICATION; Numéro de téléphone d'urgence. SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS; Notes.
Signification des abréviations	ACGIH® = American Conference of Governmental Hygienists CANUTEC = Canadian Transport Emergency Centre CAS = Chemical Abstract Service CCOHS = Canadian Centre for Occupational Health & Safety CNS = Central nervous system GESTIS = GESTIS Substance Database HSDB® = Hazardous Substances Data Bank IARC = International Agency for Research on Cancer ICAO = International Civil Aviation Organization IMDG = International Maritime Dangerous Goods Code LC = Lethal concentration LC = Lethal dose NFPA = National Fire Protection Association NTP = National Toxicology Program OSHA = US Occupational Safety and Health Administration PPM = Parts per million RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances STEL = Short term exposure limit TDG = Transportation of Dangerous Goods Regulations (Canada) TWA = Time weighted average
Références	Fiche signalétique du fabricant. Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité (au travail CCHST). Base de données HSDB ®. US National Library of Medicine. Disponible du Centre canadien d'hygiène et de sécurité (au travail CCHST). Registre de base de données de Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS ®). Accelrys, Inc. disponible à partir de Centre canadien d'hygiène et de sécurité (au travail CCHST). ECHA - Agence européenne des produits chimiques, Classification et l'étiquetage de l'inventaire Base de Substance GESTIS OECD - le portail mondial d'Information sur les Substances chimiques - eChemPortal, 2015.
Avis	Les informations contenues dans ce document sont offertes seulement comme un guide pour l'utilisation et la manipulation spécifique de ce produit et elles ont été préparées de bonne foi. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, et les méthodes et les conditions d'utilisation et de manipulation peuvent inclure d'autres considérations et des considérations supplémentaires. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée, et Shrader Canada Limitée ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, de pertes, de blessures corporelles ou de dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information.

Identificateur du produit : Nettoyeur pulvérisable - Ver. 2
FDS No. : 10952219, 10952719
Date de préparation : le 04 février, 2016
Date de la plus récente version révisée : le 22 avril, 2019

Page 07 de 07